

GT avancements et promotions enseignants-CPE : le SEA-UNSA demande plus de transparence et un véritable dialogue social.

DNA - AC - SD



À l'issue du Groupe de Travail ministériel dédié au suivi des avancements et des promotions des personnels de l'enseignement agricole, le SEA-UNSA souhaite partager son analyse sur le déroulement des échanges et les conditions d'examen des carrières.

Un calendrier contraint et un manque de perspectives d'évolution

Le SEA-UNSA regrette les conditions de préparation de cette réunion, le support de l'administration ayant été **transmis juste avant le début des discussions**. Sur le fond, ce document se limitait à un bilan purement factuel et statistique. Notre organisation déplore qu'aucune **piste d'amélioration** concrète n'ait été formulée par l'administration pour fluidifier le déroulement des carrières et valoriser les fins de carrière des agents.

Un manque de visibilité préjudiciable pour les personnels

Depuis que les organisations syndicales ne sont plus associées en amont aux décisions d'avancement, nous constatons un manque de visibilité persistant sur les critères d'arbitrage. Cette situation place les représentants du personnel dans une position délicate : **ce sont**

désormais les organisations syndicales qui doivent expliquer aux agents les motifs de leur **non-promotion**, sans disposer pour autant des éléments d'explication de l'administration.

Garantir l'équité : le rôle clé des évaluations professionnelles

Lors des échanges, les représentants du SEA-UNSA ont insisté sur la nécessité de sécuriser les procédures d'évaluation au sein des établissements, autour de deux axes prioritaires :

- **La transmission systématique des avis** : les chefs d'établissement ont l'obligation de faire remonter et de communiquer de manière transparente les avis attribués aux agents. Chaque collègue doit pouvoir en prendre connaissance.
- **L'équité de traitement** : le SEA-UNSA demande une harmonisation rigoureuse et équitable des évaluations, en particulier sur la **valeur professionnelle**, afin de garantir une stricte égalité des chances entre tous les personnels.

Le SEA-UNSA reste pleinement engagé pour défendre les droits de chacun et continuera de plaider auprès de la DGER pour le retour d'un dialogue social constructif, transparent et protecteur pour les agents.

